

Piloter est votre rêve? Réalisez-le!

Grâce à notre assurance d'aéronefs, vous bénéficiez de la meilleure protection en vol et au sol. Que vous soyez pilote, propriétaire ou exploitant d'un aéronef, membre d'une école aéronautique ou d'un club, avec notre assurance, votre appareil est couvert non seulement en vol, mais également au sol.

Catégories d'aéronefs

Small General Aviation

- Avions à moteurs à pistons et électriques
- Planeurs
- Motoplaneurs
- Avions Ultralight et Ecolight
- Montgolfières et ballons à gaz, ballons dirigeables
- Parachutes
- Modèles réduits d'aéronefs et drones

Large General Aviation

- Jets d'affaires
- Hélicoptères
- Turbopropulseurs

	Responsabilité civile	Casco	Assurance-accidents des occupants	Protection juridique *
Couverture	Prétentions en dommages-intérêts de tiers hors de l'aéronef ou de passagers en cas de dommages corporels ou matériels (y c. les risques dus à la guerre et au terrorisme)	Endommagement, vol ou destruction de l'aéronef	Capital-décès et capital-invalidité et frais de traitement pour les membres de l'équipage et les passagers	• Honoraires d'avocat • Frais de justice • Frais d'expertise et d'analyse • Conseil téléphonique par le service juridique
Exemples de risques couverts	• Lésions corporelles ou décès de passagers et de tiers • Endommagement de terrains • Dommages causés par le transport de marchandises et de bagages	• Collision • Vol • Dommages naturels • Risques naturels • Bris de glaces • Incendie • Rongement de petits animaux	• Lésions corporelles • Inhalation de gaz • Gelures • Coup de chaleur • Noyade • Asphyxie	• Assistance juridique lors d'enquêtes en cas d'accident d'aviation • Procédures pénales: prise en charge des frais et assistance juridique, p. ex. en cas de non-satisfaction de l'obligation de déclarer • Violation du droit de la surveillance • Perte des dossiers techniques • Réclamations lors des contrôles au sol • Litiges concernant le droit des assurances et le droit des contrats • Retrait de permis (p. ex. licence de pilote, aptitude médicale)
Validité territoriale	En fonction des besoins: Europe ou monde entier			Monde entier

* disponible uniquement pour les aéronefs du groupe «Small General Aviation». Sont exclus les drones, les modèles réduits d'aéronefs et les parachutes.

	Responsabilité civile	Casco	Assurance-accidents des occupants	Protection juridique *
Produits	- Assurance de la responsabilité civile envers les tiers pour monoplaces - Assurance combinée (Combined Single Limit) de la responsabilité civile envers les tiers et celle à l'égard des passagers	- Casco complète, pour la couverture des risques en vol comme au sol - Casco immobilisation, pour la couverture au sol - Casco pour risque de guerre (y c. actes de malveillance) - Couverture des pièces de rechange	Couvertures avec sommes au choix pour les membres de l'équipage et/ou les passagers	Couvre les litiges en lien avec l'aéronef assuré, jusqu'à 300 000 CHF
Personnes assurées ou objets assurés	- Détenteur et/ou propriétaire - Membre de l'équipage - Pilote de modèles réduits d'aéronefs	Parties fixées de manière permanente à l'aéronef et accessoires emportés	Nombre de passagers ou de membres de l'équipage indiqué dans la police	- Preneur d'assurance - Propriétaire - Détenteur - Pilotes - Héritiers (en cas d'accident mortel)



Le point sur vos avantages:

- Le n°1 sur le marché suisse de l'assurance
- Soutien de qualité et conseil professionnel par une équipe de souscription spécialisée
- Une équipe de spécialistes polyglotte et disposant d'un réseau international
- Compétence dans le règlement des sinistres par nos propres experts hautement qualifiés

Facteurs déterminant également la solution d'assurance

- Catégorie et équipement de l'aéronef
- Cercle de pilotes assurés souhaité
- Niveau de formation
- Type d'utilisation
- Sommes d'assurance

